En mai, faut «slés » r'monter…

(en parlant de nos culottes)

Maxime des temps modernes

La municipalité de Sainte-Marie-Salomé a décidé d'embarquer dans le "Défi Pissenlits". Donc, tout au long de mai, il n'y aura pas de tonte de gazon sur les terrains municipaux.

Ce choix avisé se base sur l'importance de venir en aide aux abeilles et autres insectes (dits pollinisateurs) qui, après s'être nourri du nectar des pissenlits, vont polliniser les fleurs des plants de tomates, de concombres, de poivrons etc. ainsi que des pommiers et autres arbres fruitiers, afin d'assurer une récolte abondante. Ce sont des alliés de notre alimentation.

Chaque année, les quelques apiculteurs sur notre territoire subissent des pertes d'essaims. En 2023, dans notre municipalité, seulement un essaim sur dix a survécu dans le secteur sud-est, 5 sur 15 essaims dans le secteur nord-ouest et ce, pour les essaims d'un seul apiculteur. Une raison de plus pour assurer, tôt le printemps, une nourriture abondante (ex : les pissenlits) à ces alliés survivants.

D'UNE PIERRE, DEUX COUPS (vieille maxime)

Si nous traduisons de façon imagée les propos des experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) : «… nous avons les fesses à l'air et nous n'avons que trois ans pour remonter nos bretelles…».

En embarquant avec la municipalité dans ce "défi-pissenlits" : Cesser de tondre sa pelouse en mai, vous allez diminuer d'environ 16% vos émissions de gaz à effet de serre (GES) cette année considérant **seulement** l'entretien de vos espaces gazonnés.

Ça ne va pas nous permettre d'être totalement « décents », mais TOUS ENSEMBLE, on aura su cacher en partie nos fesses, cette année.

Le Mouvement Environnement Sainte-Marie Salomé
La Municipalité de Sainte-Marie-Salomé